

15 juillet 2014

M^{me} Jane Rooney
Chef du développement de la littératie financière
Agence de la consommation en matière financière du Canada
427 Ave. Laurier Ouest, 6^e étage
Ottawa, ON K1R 1B9
Transmis par courriel à : consult@fcac.gc.ca

Objet : « Étape 1 : Renforcer la littératie financière des aînés », dans le cadre de la Stratégie nationale pour la littératie financière de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada

FAIR Canada a le plaisir de soumettre ses commentaires à l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (« ACFC ») en réponse à sa consultation « Étape 1 : Renforcer la littératie financière des aînés » publiée en juin 2014 dans le cadre de sa Stratégie nationale pour la littératie financière.

FAIR Canada est un organisme sans but lucratif national de défense des épargnants. À titre de représentant des investisseurs canadiens, FAIR Canada milite pour une plus grande protection des investisseurs dans le domaine de la réglementation des valeurs mobilières. Consultez le site www.faircanada.ca pour de plus amples renseignements.

Nos commentaires se concentrent sur le processus décisionnel des Canadiens (notamment les aînés) en ce qui a trait à l'achat de valeurs mobilières et de conseils en placement, par opposition à d'autres produits et services financiers. Certains de nos commentaires peuvent s'appliquer de façon plus générale à d'autres décisions financières que doivent prendre les Canadiens, mais nous nous intéressons ici aux investissements.

Sommaire :

1. Afin de mieux servir les Canadiens, le cadre réglementaire et commercial du secteur des services financiers doit encourager une concurrence efficace. Sans un système réglementaire équitable et fiable, les efforts pour améliorer la littératie financière auront peu d'effets réels.
2. Pour définir un système réglementaire et une stratégie pour la littératie financière, les autorités de réglementation doivent reconnaître et anticiper les biais cognitifs. Les autorités de réglementation du monde entier réalisent que, même si un niveau acceptable de littératie financière peut être atteint, des facteurs psychologiques et

comportementaux affectent le processus décisionnel et peuvent se répercuter sur les résultats. Les autorités de réglementation doivent savoir reconnaître et évaluer ces biais et définir des initiatives (en matière de formation et autres) destinées à faciliter le processus décisionnel qui tiennent compte de ces facteurs.

3. FAIR Canada pense que, malgré le volume considérable d'informations intéressantes fournies par différents organismes sans but lucratif axés sur la formation financière, l'approche fragmentée peut semer la confusion parmi les consommateurs canadiens de produits et services financiers. Une source d'informations à caractère financier unique, objective et indépendante servirait mieux les efforts en matière de littératie financière.
4. FAIR Canada s'inquiète de la pénurie d'informations disponibles en matière de fraude financière au Canada. Nous pensons qu'une meilleure compréhension des types de fraudes perpétrées et de leur fréquence, des caractéristiques des victimes ciblées et des profils des auteurs serait très utile pour développer un cadre de lutte contre la fraude liée aux placements.
5. FAIR Canada pense qu'il est essentiel de définir le contexte dans lequel tous les Canadiens prennent des décisions financières importantes pour développer une stratégie pour la littératie financière. Des objectifs à cet effet doivent être fixés et poursuivis avec une appréciation des incitatifs qui animent le secteur des services financiers et les réseaux au moyen desquels les consommateurs ont accès aux services et aux produits financiers, conseils inclus.

Nous vous remercions de nous avoir donné l'occasion de présenter nos commentaires et nos opinions dans ce mémoire. Nous en acceptons volontiers la publication et serions heureux d'en approfondir le contenu avec vous au moment qui vous conviendra. N'hésitez pas à communiquer avec Neil Gross (416 214-3408, neil.gross@faircanada.ca) ou Lindsay Speed (416 214-3442, lindsay.speed@faircanada.ca).

Meilleures salutations,



Fondation canadienne pour l'avancement des droits des investisseurs